



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

21/06/2017

Dossier complet le :

23/06/2017

N° d'enregistrement :

2017-005260

1. Intitulé du projet

Ajout d'une ligne de production de boissons aromatisées dont la capacité de production est de 60000 canettes / heure soit 480000 l / j

Construction d'une station d'épuration de l'ensemble des rejets industriels du site dont la capacité est de 2400 EH à l'horizon 2020

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

NESTLE WATERS SUPPLY SUD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GIRARD SEBASTIEN

RCS / SIRET

7 0 2 | 0 3 4 | 3 9 8 | 0 0 0 3 3

Forme juridique

Société par action simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Cf. addendum art 39	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

a) Ajout d'une ligne de production de canettes aluminium dans un bâtiment existant (ligne L16).

Cette nouvelle ligne sera implantée en lieu et place d'un stockage de produits finis dans le bâtiment U2. La dalle actuelle sera démolie afin d'y implanter les divers réseaux (rejets de la ligne : eau minérale, eau industrielle).

b) Création d'une station d'épuration de traitement de l'ensemble des rejets industriels du site de Vergèze.

La STEP actuelle (STEP "eaux domestiques") traite les eaux usées domestiques du site, OI et VIAL (eaux vannes, douches, toilettes, etc.) et une partie des eaux industrielles du bâtiment U1. Elle ne sera pas modifiée dans le cadre du projet.

La future STEP (STEP "eaux industrielles") traitera les eaux industrielles du site et sera implantée au même niveau que la STEP "eaux domestiques". Elle permettra de traiter l'intégralité des rejets industriels du site, qui sont actuellement traités par deux décanteurs et une partie des eaux industrielles du bâtiment U1 par la STEP "eaux domestiques".

Le silo à boues actuel sera démolie et remplacé par un silo permettant de stocker la totalité des boues (STEP "eaux domestiques" + STEP "eaux industrielles").

4.2 Objectifs du projet

a) Pour la ligne L16 :

Développer un nouveau produit dans la gamme Perrier.

b) Pour la STEP "eaux industrielles" :

Traiter l'ensemble des effluents industriels actuels et futurs (horizon 2020).

Participer aux objectifs d'amélioration de la qualité du Vistre.

FF 03 / 2017

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

a) Pour la ligne L16 :

Les travaux liés à la ligne L16 devraient commencer courant 2017 : évacuation du stockage existant, mise en place d'une ossature permettant d'accueillir les nouvelles parois (panneaux agro-alimentaires et frigorifiques présentant la réaction au feu A2-s1, d0), préparation du bâtiment pour accueillir la ligne L16, etc. La nouvelle ligne L16 et ses stockages associés seront implantés dans le bâtiment existant U2 (absence d'extension physique - et donc de surface imperméabilisée - associée à ce projet).

b) Pour la STEP "eaux industrielles" :

Les travaux de génie civil et terrassement liés à la future STEP débuteront fin du premier semestre 2017 et devrait s'achever en mars 2018 : terrassement, construction du clarificateur et ouvrages annexes, construction du local boues et aire de stockage, construction du bassin d'aération, plate-forme tamis et ouvrages annexes, construction du bassin tampon et plate-forme, construction du local électrique et exploitation, construction de la dalle pour le stockage de chlorure ferrique, démolition du silo à boues existant.

Le réseau des rejets industriels a été complètement revu (cf. plan dans l'addendum).

Le montage et le raccordement des équipements aura lieu d'août 2017 à janvier 2018 et le réglage de l'installation aura lieu de janvier à mars 2018.

A ce jour, il n'est pas arrêté si la voirie sera en gravillon ou en surface imperméabilisante. Si la première option est retenue, la surface imperméabilisée associée à ce projet sera de 1100 m². Si la deuxième option est retenue, l'augmentation de surface imperméabilisée associée à ce projet sera de 1900 m² (bassins + local + voirie).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

a) Pour la ligne L16 :

La ligne produira des canettes en aluminium de jus de fruits à base de concentré et d'eau minérale gazeuse d'une cadence de 60000 canettes / heure, soit 480000 l / j. Elle sera implantée dans le bâtiment U2.

Les stockages associés à cette ligne seront les suivants :

- Stockage matières plastiques équivalent à ligne L34 (environ 525 m3),
- Stockage palettes équivalent ligne L34 (environ 1 500 m3),
- Stockage jus et arômes (petit stockage).

Le réaménagement du site entraînera le déplacement d'un stockage d'arômes à l'est du site.

b) Pour la STEP "eaux industrielles" :

Le nouvel ouvrage traitera l'ensemble des effluents industriels. La station d'épuration aura une capacité de 2400 EH à l'horizon 2020.

Les stockages associés à la STEP seront les suivants :

- Acide sulfurique (environ 5 m3),
- Chlorure ferrique (environ 1 m3),
- Flocculant (environ 1m3).

Cf. annexe 4 de l'addendum pour l'implantation des ouvrages des projets.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Cf. addendum

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Pour la ligne L16 : Cadence de la ligne L16 Installation dans un bâtiment existant : pas de nouvelle surface à imperméabiliser	60000 canettes / heure
Pour la STEP "eaux industrielles" : Capacité de la STEP Surface à imperméabiliser	2400 EH à l'horizon 2020 1900 m ² ou 1100 m ² (sans voirie)

4.6 Localisation du projetAdresse et commune(s)
d'implantationLIEU DIT LES BOUILLENS
30310 VERGEZECoordonnées géographiques¹

Long. 04°24'__"__ Lat. 43°72'__"__

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Installation à implanter sur un site déjà soumis à autorisation au titre de la réglementation des ICPE. Le dernier dossier sur l'établissement ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation a été déposé le 11 janvier 2011 et a conduit à l'arrêté préfectoral d'autorisation en date du 28 décembre 2011. Une étude d'impact globale du site a été réalisée, notamment dans le cadre du DDAE de 2011.

Il est à noter que l'établissement a récemment porté à la connaissance du Préfet le souhait d'ajout d'une nouvelle ligne d'embouteillage d'eau minérale (L34), dont la contribution a été intégrée à l'analyse des impacts dans le présent document.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plate-forme PICTO-Occitanie de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) consultée le 11/04/2017. La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type I "Plaine entre Rhony et Vistre" qui se trouve à 40 m au sud de la future STEP.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site de l'observatoire des territoires du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) consulté le 11/04/2017.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plate-forme PICTO-Occitanie de la DREAL consultée le 11/04/2017.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site de l'observatoire des territoires du CGET consulté le 11/04/2017.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plate-forme PICTO-Occitanie de la DREAL consultée le 11/04/2017.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté n°2014071-0019 portant approbation du classement sonore du réseau routier du département du Gard. Arrêté n°2016-0308 portant approbation du classement sonore des voies ferrées du Gard.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites suivants ont été consultés le 11/04/2017 : - UNESCO - Architecture et Patrimoine

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site "sig.reseau-zones-humides.org" consulté le 11/04/2017
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de Vergèze approuvé et en cours de révision.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Base de données BASOL consultée le 11/04/2017
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site "l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée" consulté le 11/04/2017.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'existe aucun captage public d'eau potable à proximité de l'établissement (Source : DDAE 2011). L'usine NNWS est située en dehors des périmètres de protection de captage public d'eau potable. NWS exploite 11 captages d'eau destinée à la consommation humaine et à la production de l'eau Perrier® (périmètre de protection rapprochée et ou éloignée).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plate-forme PICTO-Occitanie de la DREAL consultée le 11/04/2017.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plate-forme PICTO-Occitanie de la DREAL consultée le 11/04/2017. La zone Natura 2000 Directive Oiseaux Costières Nimoisee (FR9112015) se trouve à 40 m au sud de la future STEP eaux industrielles (cf. annexe 6 de l'addendum).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plate-forme PICTO-Occitanie de la DREAL consultée le 11/04/2017.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. addendum
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour la ligne L16 : les gravats de la dalle détruite seront éliminés en filière dédiée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les projets ne sont pas situés dans la zone Natura 2000 dont les principaux enjeux sont les oiseaux. Par ailleurs, les projets sur le site de NWSS ne font pas partie des menaces et pressions citées pour la zone Natura 2000 "Costières Nimoises". Ainsi, les projets ne sont pas susceptibles d'avoir un impact sur la zone Natura 2000 présente à proximité du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. addendum
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. addendum
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Présence de 11 captages d'eau destinée à la consommation humaine, propriété exclusive de NWSS (périmètre de protection rapprochée et ou éloignée). Dans le cadre du projet aucun stockage de matières dangereuses n'est prévu, une attention particulière sera portée au déplacement du stockage d'arômes au nord du bâtiment U2 (possibilité de mettre les racks sur rétention).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. addendum
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	a) Pour la ligne L16 : limitée car implantation dans un bâtiment existant b) Pour la STEP "eaux industrielles" : activité non génératrice de bruit. NWSS s'engage à réaliser des mesures des émissions sonores dans l'environnement à la mise en place de la ligne et de la STEP. NWSS veillera à respecter les seuils prescrits au chapitre 6.2 de l'arrêté préfectoral du site.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La ligne L16 ne sera pas génératrice d'odeurs.</p> <p>La STEP est une activité générant potentiellement des odeurs, notamment au niveau du stockage de boues. Les boues générées par la future station d'épuration sont des boues physico-chimiques, de faible composition en matières organiques et le futur stockage des boues sera couvert. L'impact olfactif sera donc limité.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'y aura aucun éclairage extérieur supplémentaire.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'y aura pas d'étape de soufflage sur la ligne L16 (canette uniquement). Il n'y aura donc pas de rejet en COV.</p> <p>L'impact des rejets associé à la ligne L34 a été étudié dans le cadre du porter à connaissance de la ligne L34 déposé initialement en mars 2017.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Cf. addendum</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Cf. addendum</p>

Cf. addendum

Patrimoine /
Cadre de vie
/ Population

Est-il susceptible de
porter atteinte au
patrimoine
architectural,
culturel,
archéologique et
paysager ?

Engendre-t-il des
modifications sur les
activités humaines
(agriculture,
sylviculture,
urbanisme,
aménagement),
notamment l'usage
du sol?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le site "www.fichier-etudesimpact.developpement-durable.gouv.fr/diffusion/recherche" a été consulté le 14/04/2017 :
=> Pas de projets récents dans la zone d'étude (le plus récent date de juin 2014 : exploitation d'une carrière de graves alluvionnaire).

NB : NWSS a déposé à l'administration un porter à connaissance pour la mise en un place d'une nouvelle ligne PET (ligne 34 de production de bouteilles plastiques) en mars 2017. L'impact a été évalué en considérant le cumul des effets de la ligne L34, L16 et STEP "eaux industrielles".

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cf. addendum

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à VERGEZE

le. 15/06/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

